

CHANCELLERIE D'ETAT

1. SECRETARIAT GENERAL

1.1. Personnel

Dès le 1^{er} janvier, Mme Janine Gurtner, téléphoniste, a diminué son temps de travail de 100% à 50%. En contre-partie a été engagée à mi-temps, Mme Prisca Frasse, pour compléter l'équipe du central téléphonique de l'administration cantonale.

Par ailleurs, M. Yves Froidevaux, gestionnaire de site WEB, a augmenté son temps de travail de 80% à 100% dès le 1^{er} juin. Cependant, M. Yves Froidevaux a quitté l'administration le 31 décembre. Il a été remplacé par M. Pierre-Yves Jeanneret, entré en fonction le 1^{er} janvier 2005.

1.2. Feuille officielle

Durant l'exercice, cent deux numéros ont été publiés. La part au bénéfice de l'Etat s'élève à 82.984 francs (94.200 francs en 2003).

1.3. Légalisations

2768 pièces ont été légalisées.

1.4. Droits politiques

a) Généralités

Des statistiques cantonales relatives aux scrutins populaires – votations et élections fédérales, cantonales et communales – sont à présent disponibles sous la rubrique "Elections et votations" du site Internet de la République et Canton de Neuchâtel www.ne.ch.

Ces statistiques sont anonymes et concernent tant les résultats des scrutins que la participation au vote au niveau du canton et par commune. Elles distinguent les différentes catégories d'électrices et électeurs, soit les ressortissants helvétiques, les Suisses de l'étranger et les ressortissants étrangers. En outre, il est également possible de se renseigner sur le taux de participation par classes d'âge et selon le sexe des personnes prenant part à un scrutin.

Finalement, une statistique sur le mode de vote est également disponible, soit le vote par correspondance ou le vote au bureau électoral.

b) Elections

Elections communales

L'élection des Conseils généraux et des Conseils communaux a eu lieu le 6 juin.

Pour l'élection des Conseils généraux, quarante-trois communes étaient placées sous le régime de la représentation proportionnelle, à savoir: Neuchâtel, Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Cornaux, Cressier, Le Landeron, Lignièrès, Boudry, Cortaillod, Colombier, Auvernier, Peseux, Corcelles-Cormondrèche, Bôle, Rochefort, Bevaix, Gorgier, Saint-Aubin - Sauges, Môtiers, Couvet, Travers, Fleurier, Saint-Sulpice, Les Verrières, Cernier, Chézard - Saint-Martin, Dombresson, Villiers, Savagnier, Fenin-Vilars-Saules, Fontaines, Fontainemelon, Les Hauts-Geneveys, Boudevilliers, Valangin, Coffrane, Les Geneveys-sur-Coffrane, Le Locle, Les Brenets, Les Ponts-de-Martel, La Chaux-de-Fonds et La Sagne.

Dix-neuf communes étaient placées sous le régime majoritaire à un tour, à savoir: Thielle-Wavre, Enges, Brot-Dessous, Fresens, Montalchez, Vaumarcus, Noiraigue, Boveresse, Buttès, La Côte-aux-Fées, Les Bayards, Le Pâquier, Engollon, Montmollin, Le Cerneux-Péquignot, La Brévine, La Chaux-du-Milieu, Brot-Plamboz et Les Planchettes.

Pour l'élection des Conseils communaux, cinq communes étaient placées sous le régime de la représentation proportionnelle, à savoir: Neuchâtel, Peseux, Corcelles-Cormondrèche, Le Locle et La Chaux-de-Fonds.

Trois communes étaient placées sous le régime majoritaire à deux tours, à savoir: Cressier, Montalchez et Chézard - Saint-Martin.

Le 19 mai, le Conseil d'Etat a rapporté l'arrêté de convocation des électrices et électeurs pour l'élection des Conseils généraux dans les communes de Buttès, Les Bayards, Cernier, Fontaines, Engollon, Coffrane, Les Geneveys-sur-Coffrane, Le Cerneux-Péquignot, Brot-Plamboz, ainsi que pour l'élection du Conseil communal de Chézard - Saint-Martin, le nombre des candidates et candidats portés sur les listes étant égal au nombre des conseillères et conseillers généraux ou communaux à élire.

Seule une candidate ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de l'élection du Conseil communal de Cressier, un second tour de scrutin a eu lieu le 20 juin.

c) *Votations*

Votations fédérales

8 février

- Sur le contre-projet de l'Assemblée fédérale du 3 octobre 2003 relatif à l'initiative populaire "Avanti – pour des autoroutes sûres et performantes". Résultat du canton: 22.080 oui; 36.297 non; participation au scrutin: 56.34%. Résultat de la Confédération: 800.632 oui; 1.351.500 non; participation au scrutin: 45.58%. Le projet a été rejeté.
- Sur la modification du 13 décembre 2002 du code des obligations (Bail à loyer). Résultat du canton: 12.203 oui; 46.008 non; participation au scrutin: 56.37%. Résultat de la Confédération: 755.561 oui; 1.347.458 non; participation au scrutin: 45.42%. Le projet a été rejeté.
- Sur l'initiative populaire du 3 mai 2000 "Internement à vie pour les délinquants sexuels ou violents jugés très dangereux et non amendables". Résultat du canton: 35.027 oui; 22.957 non; participation au scrutin: 56.34%. Résultat de la Confédération: 1.198.867 oui; 934.569 non; participation au scrutin: 45.53%. Le projet a été accepté.

16 mai

- Sur la modification du 3 octobre 2003 de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) (11^e révision de l'AVS). Résultat du canton: 12.604 oui; 47.504 non; participation au scrutin: 57.46%. Résultat de la Confédération: 772.773 oui; 1.634.572 non; participation au scrutin: 50.82%. Le projet a été rejeté.
- Sur l'arrêté fédéral du 3 octobre 2003 sur le financement de l'AVS/AI par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée. Résultat du canton: 17.834 oui; 42.202 non; participation au scrutin: 57.52%. Résultat de la Confédération: 756.550 oui; 1.651.347 non; participation au scrutin: 50.83%. Le projet a été rejeté.

- Sur la loi fédérale du 20 juin 2003 sur la modification d'actes concernant l'imposition du couple et de la famille, l'imposition du logement et les droits de timbre. Résultat du canton: 17.073 oui; 42.842 non; participation au scrutin: 57.43%. Résultat de la Confédération: 821.475 oui; 1.585.910 non; participation au scrutin: 50.84%. Le projet a été rejeté.

26 septembre

- Sur l'arrêté fédéral du 3 octobre 2003 sur la naturalisation ordinaire et sur la naturalisation facilitée des jeunes étrangers de la deuxième génération. Résultat du canton: 39.083 oui; 21.233 non; participation au scrutin: 57.62%. Résultat de la Confédération: 1.106.529 oui; 1.452.453 non; participation au scrutin: 53.82%. Le projet a été rejeté.
- Sur l'arrêté fédéral du 3 octobre 2003 sur l'acquisition de la nationalité par les étrangers de la troisième génération. Résultat du canton: 43.152 oui; 17.275 non; participation au scrutin: 57.64%. Résultat de la Confédération: 1.238.912 oui; 1.322.587 non; participation au scrutin: 53.83%. Le projet a été rejeté.
- Sur l'initiative populaire du 26 avril 2002 "Services postaux pour tous". Résultat du canton: 37.088 oui; 21.949 non; participation au scrutin: 57.55%. Résultat de la Confédération: 1.247.771 oui; 1.259.114 non; participation au scrutin: 53.53%. Le projet a été rejeté.
- Sur la modification du 3 octobre 2003 de la loi fédérale sur le régime des allocations pour perte de gain en faveur des personnes servant dans l'armée, dans le service civil ou dans la protection civile (Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG). Résultat du canton: 45.048 oui; 15.292 non; participation au scrutin: 57.64%. Résultat de la Confédération: 1.417.159 oui; 1.138.580 non; participation au scrutin: 53.8%. Le projet a été accepté.

28 novembre

- Sur l'arrêté fédéral du 3 octobre 2003 concernant la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT). Résultat du canton: 26.580 oui; 16.122 non; participation au scrutin: 41.75%. Résultat de la Confédération: 1.104.565 oui; 611.331 non; participation au scrutin: 36.85%. Le projet a été accepté.
- Sur l'arrêté fédéral du 19 mars 2004 sur un nouveau régime financier. Résultat du canton: 29.660 oui; 12.530 non; participation au scrutin: 41.72%. Résultat de la Confédération: 1.258.895 oui; 446.662 non; participation au scrutin: 36.83%. Le projet a été accepté.
- Sur la loi fédérale du 19 décembre 2003 relative à la recherche sur les cellules souches embryonnaires (Loi relative à la recherche sur les cellules souches, LRCS). Résultat du canton: 32.472 oui; 10.802 non; participation au scrutin: 41.85%. Résultat de la Confédération: 1.156.706 oui; 585.530 non; participation au scrutin: 37.02%. Le projet a été accepté.

Votations cantonales

28 mars

- Sur l'initiative législative populaire cantonale "Pour une réduction des impôts pour tous" et le contre-projet du Grand Conseil sous forme d'un projet de loi modifiant la loi sur les contributions directes (LCdir) et d'un projet de décret fixant le coefficient d'impôt cantonal direct. Résultat de l'initiative: 23.588 oui; 35.309 non. Résultat du contre-projet: 25.425 oui; 32.171 non; participation au scrutin: 47.41%. L'initiative et le contre-projet ont été refusés.
- Sur l'initiative législative populaire cantonale "Contribution éducative" et le contre-projet du Grand Conseil sous forme d'un projet de loi modifiant la loi sur les contributions directes (LCdir). Résultat de l'initiative: 17.671 oui; 40.326 non. Résultat du contre-projet: 24.391 oui; 32.515 non; participation au scrutin: 47.14%. L'initiative et le contre-projet ont été refusés.
- Sur l'initiative législative populaire cantonale "Assurance-maternité cantonale". Résultat: 23.808 oui; 35.462 non; participation au scrutin: 47.29%. L'initiative a été refusée.

16 mai

- Sur la loi du 2 décembre 2003 portant modification de la loi sur la faune sauvage. Résultat: 30.305 oui; 28.859 non; participation au scrutin: 48.76%. La loi a été acceptée.
- Sur la loi du 2 décembre 2003 portant modification de la loi sur la faune aquatique. Résultat: 29.403 oui; 29.602 non; participation au scrutin: 48.79%. La loi a été refusée.

Votations communales

Bôle – 8 février. Arrêté du Conseil général, du 8 décembre 2003, concernant la diminution du nombre de sièges au Conseil général. L'arrêté a été accepté par 607 oui contre 223 non.

Môtiers – 8 février. Arrêté du Conseil général, du 29 septembre 2003, concernant la hausse du coefficient fiscal. L'arrêté a été refusé par 294 non contre 85 oui.

Fenin-Vilars-Saules – 8 février. Arrêté du Conseil général, du 29 septembre 2003, concernant une demande de crédit de 125.000 francs en vue de la construction de la salle polyvalente. L'arrêté a été refusé par 295 non contre 83 oui.

Le Locle – 8 février. Arrêté du Conseil général, du 1^{er} octobre 2003, concernant l'institution de la gratuité des transports en commun sur le réseau loclois. L'arrêté a été refusé par 3.455 non contre 1.213 oui.

Les Planchettes – 8 février. Arrêté du Conseil général, du 1^{er} décembre 2003, concernant la réduction du nombre de sièges au Conseil général de 15 à 11. L'arrêté a été accepté par 75 oui contre 5 non.

Corcelles-Cormondrèche – 28 mars. Arrêté du Conseil général, du 12 décembre 2003, fixant le coefficient fiscal à 93%. L'arrêté a été refusé par 1.013 non contre 650 oui.

La Chaux-de-Fonds – 28 mars. Arrêté du Conseil général, du 24 septembre 2003, concernant une demande de crédit de 5.480.000 francs pour les aménagements urbains d'une zone de rencontre à l'avenue Léopold-Robert. L'arrêté a été refusé par 11.419 non contre 3.139 oui.

Les Planchettes – 4 juillet. Arrêté du Conseil général, du 18 février 2004, modifiant le taux du coefficient d'impôt communal. L'arrêté a été accepté par 75 oui contre 10 non.

Cornaux – 26 septembre. Arrêté du Conseil général, du 18 mai 2004, concernant une demande de crédit de 570.000 francs destinée à l'achat de l'immeuble de la famille Duvoisin. L'arrêté a été refusé par 512 non contre 164 oui.

Lignièrès – 28 novembre. Arrêté du Conseil général, du 29 avril 2004, acceptant la convention intercommunale relative à la création d'une police locale régionale: la convention a été refusée par 197 non contre 139 oui.

Lignièrès – 28 novembre. Arrêté du Conseil général, du 29 avril 2004, sur l'ouverture d'un crédit de 12.900 francs pour financer l'achat d'un véhicule de police et les frais de formation de l'agent de police. L'arrêté a été refusé par 198 non contre 137 oui.

d) Initiatives et référendums

L'initiative "Pour la construction et la rénovation de logements" a été déposée le 2 mars et à recueilli 6.409 signatures valables. Le décret concernant la recevabilité matérielle de cette initiative a été adopté par le Grand Conseil le 30 juin.

L'initiative "Pour une réduction des impôts pour tous" et le contre-projet du Grand Conseil ont été soumis au vote populaire le 28 mars. Le peuple a refusé cette initiative par 35.309 non contre 23.588 oui ainsi que le contre-projet par 32.171 non contre 25.425 oui.

L'initiative "Contribution éducative" et le contre-projet du Grand Conseil ont été soumis au vote populaire le 28 mars. Le peuple a refusé cette initiative par 40.326 non contre 17.671 oui ainsi que le contre-projet par 32.515 non contre 24.391 oui.

Par votation du 28 mars, l'initiative "Assurance-maternité cantonale" a été refusée par 35.462 non contre 23.808 oui.

La participation au scrutin du 28 mars a été de 47.41%.

Un référendum contre la loi du 2 décembre 2003 portant modification de la loi sur la faune sauvage a été déposé le 21 janvier et a recueilli 5.809 signatures valables. Par votation du 16 mai, le peuple a accepté cette loi par 30.305 oui contre 28.859 non.

Un référendum contre la loi du 2 décembre 2003 portant modification de la loi sur la faune aquatique a été déposé le 21 janvier et a recueilli 5.658 signatures valables. Par votation du 16 mai, le peuple a refusé cette loi par 29.602 non contre 29.403 oui.

La participation au scrutin du 16 mai a été de 48.79%.

Le décret concernant la recevabilité matérielle de l'initiative "Pas de démocratie au rabais - initiative pour le droit d'éligibilité des immigré-e-s" a été adopté par le Grand Conseil le 29 juin.

1.5. Conférence des secrétaires généraux

Instituée par un arrêté du Conseil d'Etat du 17 février 1999, la Conférence des secrétaires généraux est notamment chargée de coordonner les activités intéressant l'ensemble des départements de l'administration cantonale.

Présidée par le chancelier d'Etat, elle s'est réunie hebdomadairement pour assurer la préparation et le suivi des séances du Conseil d'Etat et régler certaines questions d'ordre général.

1.6. Centenaires

Durant l'exercice, 12 personnes ont reçu un message fleuri de l'Etat à l'occasion de leur centième anniversaire (9 femmes et 3 hommes).

2. COMMUNICATION

Conformément à la Constitution cantonale entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2002, le Conseil d'Etat a préparé un projet de loi visant à rendre plus accessibles les activités de l'Etat. La loi sur la transparence des activités étatiques (LTAE) a été élaborée parallèlement à la loi sur la protection des données (LCPD), appelée à remplacer l'actuelle loi cantonale sur la protection de la personnalité, de manière à ce que soit assurée entre elles une cohérence. Après trois ans de travaux menés par deux commissions, les deux projets de loi et les rapports les accompagnant ont été approuvés par le Conseil d'Etat à la fin de l'année en cours. Ils font l'objet d'une large consultation avant d'être présentés au Grand Conseil en 2005.

Site Internet

L'année 2004 a été particulièrement fructueuse pour le site Internet officiel de la République et Canton de Neuchâtel (www.ne.ch). Poursuivant l'objectif d'étendre l'offre du Guichet informationnel à l'ensemble des prestations de l'administration cantonale, un important travail de création de sites et de mise en ligne de nouveaux contenus a été effectué. Cet effort se traduit par la publication de plusieurs nouvelles rubriques parmi lesquelles "Emploi et chômage", "Promotion économique et portrait du Pays de Neuchâtel", "Poursuites et faillites", "Guide pratique de la famille et de l'égalité", "Finances et impôts des communes" et "Transports publics". Poursuivant ainsi son développement, le site compte actuellement 956 rubriques (59% d'augmentation par rapport à 2003) et 10.807 documents publiés (57% d'augmentation par rapport à 2003).

A fin 2004, près de 90% des entités administratives de l'Etat étaient présentes sur Internet. L'objectif est qu'à terme l'ensemble des services et prestations de l'Etat soit regroupé sur le Guichet informationnel de la République et Canton de Neuchâtel.

En terme de fréquentation, le site a reçu environ 850.000 visites durant l'année écoulée, ce qui représente à peu près 2.300 sessions par jour. On remarquera à cet égard des pics de fréquentation lors des élections communales de juin et des votations fédérales du 26 septembre, confirmant ainsi l'intérêt porté à Internet pour ce type d'informations.

Ces données de fréquentation sont très positives et encourageantes pour la suite du développement du site. Elles correspondent à l'augmentation des contenus et démontrent que le site Internet du canton est de plus en plus utilisé par le public pour obtenir des informations sur les services et les prestations de l'Etat.

3. SERVICE DU GRAND CONSEIL

a) Mutations

Six nouveaux députés, M^{mes} Marie-Louise Meyer, socialiste, Charlotte Imhof, radicale, MM. Jean-Pierre Huguenin, socialiste, Georges-André Kohli, socialiste, M^{mes} Martha Zurita, popiste, et Dorothee Ecklin, solidaritéS, ont succédé respectivement à M^{me} Anne-Catherine Bolay Bauer, MM. Willy Haag, Jean-François Badet, Gérard Santschi, M^{me} Joëlle Kuhn-Rognon et M. Daniel Perdrizat, démissionnaires.

b) Présidence

La présidence a été assumée, jusqu'au 25 mai, par M. Frédéric Cuche, socialiste, biologiste, domicilié au Pâquier, puis par M. Gilles Pavillon, radical, directeur général d'une fondation, domicilié à Travers.

c) Bureau

Dès la session de mai, le bureau est composé de la manière suivante:

Président:	M. Gilles Pavillon
1 ^{er} vice-président:	M. Christian Blandenier
2 ^e vice-présidente:	M ^{me} Gisèle Ory
1 ^{er} secrétaire:	M. Jean-Marc Jeanneret
2 ^e secrétaire:	M. Jean-Pierre Franchon

Présidents de groupes:

- groupe radical M. Damien Cottier
- groupe libéral-PPN M. Philippe Bauer
- groupe socialiste M. Martial Debély
- groupe PopEcoSol M. Alain Bringolf

Le bureau du Grand Conseil a tenu 10 séances.

d) Scrutateurs et scrutateurs suppléants

M^{me} Béatrice Bois, socialiste, et M. Max Schafroth, radical, remplacent respectivement MM. Gérard Santschi et Raphaël Comte en tant que scrutateurs. M^{me} Claudine Siegenthaler, socialiste, remplace M^{me} Béatrice Bois en tant que scrutatrice suppléante.

e) Commissions permanentes

Commission des pétitions et des grâces (11 membres)

Aucune mutation n'a été enregistrée parmi ses membres.

La commission a tenu 4 séances.

Commission législative (15 membres)

M^{me} Isabelle Opan-Du Pasquier, M. Michel Grossmann, M^{me} Anne Tissot Schulthess, MM. Jean-Pierre Huguenin, Gérard Bosshart, et François Bonnet ont remplacé respectivement M^{me} Valérie Schweingruber, MM. Willy Haag, M^{me} Marie-Claire Jeanprêtre Pittet, MM. Christian Mermet, Christian Blandenier, Daniel Perdrizat, démissionnaires.

Dès le 15 juin, M^{me} Isabelle Opan-Du Pasquier remplace M. Christian Blandenier en tant que présidente.

La commission plénière a tenu 10 séances, la sous-commission judiciaire en a tenu une en début d'année avant d'être remplacée par la commission judiciaire mentionnée ci-après.

Commission judiciaire (6 membres)

En date du 27 janvier, le Grand Conseil a adopté la loi sur la haute surveillance de la gestion du Tribunal cantonal et l'exercice des autres compétences du Grand Conseil en matière judiciaire (loi sur la haute surveillance, LHS) créant une commission judiciaire.

Elle a été élue le 30 mars, dans la composition suivante:

MM. Christian Blandenier, président, Jean Walder, M^{me} Marie-Claire Jeanprêtre Pittet, vice-présidente, M. Christian Mermet, M^{me} Muriel Desaulles-Bovay, rapporteuse, et M. Daniel Perdrizat.

M. Jean-Pierre Veya a remplacé M. Daniel Perdrizat, démissionnaire.

La commission a tenu 15 séances.

Commission de gestion et des finances (15 membres)

Bureau de la commission:

- pour l'exercice 2003: M. Michel Barben, président, M. Jean Oesch, vice-président, et M. Jean-Bernard Wälti, rapporteur
- pour l'exercice 2004: M. Jean Oesch, président, M. Jean-Bernard Wälti, vice-président, et M. Olivier Haussener, rapporteur
- pour l'exercice 2005: M. Jean-Bernard Wälti, président, M. Olivier Haussener, vice-président, et M. Jean-Nathanaël Karakash, rapporteur

MM. Roland Debély, Rolf Graber, Pierre Bonhôte, et Jean-Marc Jeanneret ont remplacé respectivement MM. Damien Cottier, Marcel Amstutz, Adrien Laurent et Michel Barben.

La commission plénière a tenu 14 séances, le bureau pour l'exercice 2005 en a tenu 2, et les sous-commissions en ont tenu 24.

Commission des affaires extérieures (15 membres)

M. Nicolas de Pury a remplacé M. François Bonnet, démissionnaire.

La commission plénière a tenu 8 séances et plusieurs délégations ont été désignées pour participer à des séances à l'extérieur.

f) Commissions spéciales

Commission fiscalité

Aucune mutation n'a été enregistrée parmi ses membres.

La commission a tenu 4 séances.

Commission Or de la BNS

MM. Jean-Bernard Wälti et Marcel Amstutz ont remplacé respectivement MM. Roland Debély et Roland Walter, démissionnaires.

Dès le 26 octobre, M. Michel Grossmann remplace M. Roland Debély en tant que vice-président.

La commission a tenu 3 séances.

Commission violence dans les couples

Aucune mutation n'a été enregistrée parmi ses membres.

La commission a tenu 2 séances, parvenant ainsi au terme de ses travaux.

Commission emploi et assurance-chômage

Aucune mutation n'a été enregistrée parmi ses membres.

La commission a tenu 4 séances, parvenant ainsi au terme de ses travaux.

Commission approvisionnement électrique

Elle a été élue le 28 janvier, dans la composition suivante:

MM. Jean-Bernard Wälti, président, Boris Keller, Jean-Marc Jeanneret, vice-président, Roger Burkhard, Christophe Untersee, Pierre Bonhôte, rapporteur, M^{me} Gisèle Ory, MM. Martial Debély et Gilbert Hirschy.

La commission a tenu 7 séances, parvenant ainsi au terme de ses travaux.

Commission péréquation financière

Elle a été élue le 3 novembre, dans la composition suivante:

MM. Daniel Schürch, président, Frédéric Cuche, Martial Debély, Raphaël Comte, vice-président, M^{me} Elisabeth Berthet, MM. Charles Häsler, rapporteur, Olivier Haussener, Jean-Claude Baudoin et Laurent Debrot.

La commission a tenu 1 séance.

g) Autres commissions

Commission de rédaction

Aucune mutation n'a été enregistrée parmi ses membres.

La commission n'a tenu aucune séance.

Groupe de travail "Informatisation du Grand Conseil"

Aucune mutation n'a été enregistrée parmi ses membres.

Le groupe n'a tenu aucune séance.

Les commissions parlementaires ont ainsi tenu 85 séances, la sous-commission judiciaire 1 et les sous-commissions de gestion et des finances 24.

h) Sessions

Le Grand Conseil a tenu 10 sessions, soit 23 séances dont 4 de relevée:

- les 27 (après-midi et soir) et 28 janvier;
- les 24 et 25 février;
- le 30 mars;
- les 27 et 28 avril;
- les 25 et 26 mai,
- les 29 (après-midi et soir) et 30 juin;
- les 31 août et 1^{er} septembre;
- les 28 et 29 septembre;
- les 2, 3 et 30 novembre;
- les 7 (après-midi et soir) et 8 décembre.

i) Lois et décrets

Le Grand Conseil a adopté les lois et décrets suivants:

27 janvier

- Loi sur le partenariat enregistré
- Décret portant octroi d'un crédit de 2.444.000 francs destiné à subventionner le chauffage au bois et les réseaux de chauffage à distance utilisant des énergies renouvelables et des rejets de chaleur
- Décret accordant une subvention de 8.500.000 francs pour la construction et les équipements de Neode – Parc scientifique et technologique Neuchâtel
- Loi sur la haute surveillance de la gestion du Tribunal cantonal et l'exercice des autres compétences du Grand Conseil en matière judiciaire (loi sur la haute surveillance, LHS)
- Loi portant révision du code de procédure pénale neuchâtelois (CPPN) (statut d'analyste financier ou de spécialiste en informatique)
- Loi portant révision de la loi d'organisation judiciaire neuchâteloise (OJN) et de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (assermentation des magistrats de l'ordre judiciaire)

28 janvier

- Décret portant adhésion du canton de Neuchâtel à la convention visant à la création de la Haute Ecole ARC Neuchâtel-Berne-Jura et portant abrogation des dispositions légales relatives à la Haute école neuchâteloise (HEN)
- Décret portant approbation de l'avenant au concordat intercantonal créant une Haute école spécialisée de Suisse occidentale acceptant l'adhésion de plein droit du canton de Berne

- Décret portant octroi d'un crédit de 4.408.000 francs destiné à participer au capital-actions du Centre suisse d'électronique et de microtechnique S.A. ainsi qu'à soutenir la coopération entre le CSEM S.A. et l'Université de Neuchâtel
- Décret portant adhésion du canton de Neuchâtel à la convention portant révision du concordat sur les entreprises de sécurité

24 février

- Décret portant octroi d'un crédit de 985.000 francs destiné à couvrir la part du canton de Neuchâtel à la mise en place du système de régulation standardisée ILTIS sur la ligne Berne-Neuchâtel du BLS Chemin de fer du Lötschberg S.A.
- Décret portant octroi d'un crédit de 5.140.000 francs pour l'achat d'équipements informatiques et scientifiques destinés à l'Université, pour la période quadriennale en cours (2003-2006)
- Décret portant octroi d'un crédit de 720.000 francs destiné au remplacement des fenêtres de l'institut de physique (IP) sis rue Breguet 1, à Neuchâtel
- Loi portant révision de la loi de santé

30 mars

- Loi sur la lutte contre la violence dans les relations de couple (LVCouple)
- Décret portant octroi d'un crédit de 9.700.000 francs pour le développement de l'informatique cantonale de 2004 à 2009

28 avril

- Décret portant approbation des comptes et de la gestion pour l'exercice 2003

25 mai

- Loi sur l'emploi et l'assurance-chômage
- Loi portant révision de:
 - de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC)
 - de la loi sur les droits politiques (LDP) (suppléance)
- Loi modifiant la loi d'organisation judiciaire neuchâteloise (OJN)

26 mai

- Décret portant approbation des améliorations apportées au budget de l'Etat pour l'exercice 2004
- Loi portant révision de la loi sur la promotion de l'agriculture

29 juin

- Loi portant révision de la loi sur les améliorations structurelles dans l'agriculture
- Décret portant octroi d'un crédit extraordinaire de 6.500.000 francs au titre des améliorations structurelles agricoles destiné:
 - pour 1.000.000 francs à l'attribution de subventions pour l'exécution de travaux d'améliorations foncières cantonales
 - pour 5.500.000 francs aux constructions rurales
- Loi portant modification du code de procédure pénale neuchâtelois (CPPN)
- Décret concernant la recevabilité matérielle de l'initiative constitutionnelle populaire "Pas de démocratie au rabais – Initiative pour le droit d'éligibilité des immigré-e-s"

30 juin

- Décret portant octroi d'un crédit de 1.535.000 francs pour la mise en conformité de la Cité universitaire aux directives de protection contre le feu
- Décret concernant la recevabilité matérielle de l'initiative législative populaire cantonale "Pour la construction et la rénovation de logements"

31 août

- Décret portant octroi d'un crédit de 38.400.000 francs pour la construction et l'équipement d'un bâtiment destiné au Conservatoire de musique de Neuchâtel et à la Haute école de gestion, sur le site Crêt-Taconnet Est / Ecoparc, à Neuchâtel
- Loi portant modification de la loi d'application de la loi fédérale sur les denrées alimentaires et les objets usuels
- Loi portant modification de la loi sur les transports publics (LTP)
- Décret portant modification du décret portant octroi d'un crédit de 359.500 francs pour le rachat de 719 actions de la Compagnie des Tramways de Neuchâtel
- Loi portant modification de la loi sur l'organisation scolaire (LOS)
- Loi portant modification de la loi sur la formation professionnelle (LFP)
- Loi portant modification de la loi sur l'enseignement secondaire supérieur

1^{er} septembre

- Décret portant modification du décret concernant la réorganisation de l'enseignement secondaire supérieur
- Décret concernant la prise en charge financière des constructions scolaires et sportives communales destinées à l'enseignement secondaire supérieur et à la formation professionnelle
- Loi portant modification de la loi sur l'aide aux institutions de santé (LAIS)
- Loi portant modification de la loi sur les établissements spécialisés pour personnes âgées (LESPA)
- Décret portant modification du décret concernant la création et le financement du Centre psycho-social neuchâtelois
- Décret portant modification du décret concernant la participation de l'Etat à la création d'un institut neuchâtelois d'anatomie pathologique
- Loi portant modification de la loi sur l'aide financière aux établissements spécialisés pour enfants et adolescents du canton (LESEA)
- Loi portant modification de la loi sur les mesures en faveur des invalides
- Décret fixant les coefficients de l'impôt cantonal direct et de l'impôt communal direct dus par les personnes physiques
- Loi sur l'approvisionnement en énergie électrique (LAEE)

28 septembre

- Loi sur le guichet sécurisé unique (LGSU)
- Loi portant révision de la loi sur les contributions directes (LCdir)
- Loi d'application de la législation fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile

29 septembre

- Décret portant octroi d'un crédit complémentaire de 11,3 millions de francs pour la dixième étape de restauration et d'aménagement des routes cantonales et ouvrages pour piétons et cyclistes

18 octobre

- Arrêté portant révision du règlement de fonctionnement de la commission de gestion et des finances

2 novembre

- Décret portant octroi d'un crédit de 5.322.000 francs pour le renouvellement et l'acquisition de véhicules et de machines pour l'entretien du réseau routier neuchâtelois
- Décret portant octroi d'un crédit complémentaire de 1,8 million de francs pour la restauration et l'entretien d'un tronçon routier
- Décret portant octroi d'un crédit complémentaire de 2,3 millions de francs pour la restauration et l'entretien de quatre ouvrages d'art

30 novembre

- Loi sur l'établissement hospitalier multisite cantonal (LEHM)
- Décret portant octroi d'un crédit de 5.970.000 francs pour réhabiliter les viabilités du Site de Cernier

7 décembre

- Loi portant modification de la loi concernant la Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel
- Loi portant modification temporaire de la loi concernant la répartition de la part du canton au produit de l'impôt fédéral direct
- Loi portant modification de la loi sur l'organisation scolaire
- Loi portant modification de la loi concernant le tarif des émoluments du registre foncier
- Loi portant modification de la loi sur la taxe et la police des chiens

8 décembre

- Décret concernant le budget de l'Etat pour l'exercice 2005

j) Projets de lois et décrets à l'étude

A l'issue de la session de décembre, les projets de lois et de décrets à l'étude au sein des commissions parlementaires sont les suivants:

99.152

Projet de loi du groupe socialiste, du 27 septembre 1999, portant révision de la loi sur le statut de la fonction publique

Projet transmis à la commission législative le 28 septembre 1999.

99.161

Projet de loi Charles Häslér et Serge Vuilleumier, du 29 septembre 1999, portant révision de la loi sur les transports publics

Projet transmis à la commission législative le 29 septembre 1999.

01.113

Projet de loi du groupe PopEcoSol, du 26 mars 2001, portant modification de la loi sur les contributions directes (imposition des rentes AVS, art. 38)

Projet transmis à la commission fiscalité le 27 mars 2001.

01.123

Projet de loi du groupe PopEcoSol, du 19 juin 2001, portant révision de la loi sur le droit de cité neuchâtelois

Projet transmis à la commission législative le 19 juin 2001.

01.125

Projet de loi du groupe PopEcoSol, du 19 juin 2001, portant révision de la loi sur les droits politiques (éligibilité des étrangers – répartition des sièges)

Projet transmis à la commission législative le 19 juin 2001.

01.126

Projet de loi du groupe radical, du 19 juin 2001, portant révision de la loi sur les droits politiques (incompatibilités)

Projet transmis à la commission législative le 19 juin 2001.

01.130

Projet de loi du groupe radical, du 19 juin 2001, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (traitement des pétitions)

Projet transmis à la commission législative le 19 juin 2001.

01.131

Projet de loi du groupe PopEcoSol, du 19 juin 2001, portant révision de la loi d'organisation judiciaire neuchâteloise (assermentation – éligibilité)

Projet transmis à la commission législative le 19 juin 2001.

01.132

Projet de loi du groupe PopEcoSol, du 19 juin 2001, portant révision de la loi sur les communes (éligibilité des étrangers)

Projet transmis à la commission législative le 19 juin 2001.

01.150

Projet de loi du groupe PopEcoSol, du 2 octobre 2001, portant révision de la loi sur les contributions directes (déductions générales, art. 36, lettre g)

Projet transmis à la commission fiscalité le 3 octobre 2001.

01.165

Projet de loi Damien Cottier, du 21 novembre 2001, portant révision de la loi d'organisation judiciaire neuchâteloise (élection des jurés cantonaux)

Projet transmis à la commission législative le 21 novembre 2001.

01.168

Projet de loi Bernard Matthey, du 21 novembre 2001, portant modification de la loi sur les eaux (contrôle réseau)

Projet transmis à la commission législative le 21 novembre 2001.

02.106

Projet de loi Marie-Claire Jeanprêtre Pittet, du 6 février 2002, portant révision de la loi d'introduction des titres huitième et huitième bis du code des obligations (bail à loyer et bail à ferme)

Projet transmis à la commission législative le 6 février 2002.

02.108

Projet de loi Michel Bise, du 18 mars 2002, loi d'application de la loi fédérale sur les contrats-cadres de baux à loyer et leur déclaration de force obligatoire générale

Projet transmis à la commission législative le 20 mars 2002.

02.116

Projet de loi du groupe socialiste, du 20 mars 2002, sur l'action publique en vue d'un développement durable (Agenda 21)

Projet transmis à la commission législative le 20 mars 2002.

02.117

Projet de loi du groupe socialiste, du 20 mars 2002, portant révision de la loi d'introduction de la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers et du code de procédure pénale neuchâtelois (indemnités pour détention injustifiée)

Projet transmis à la commission législative le 20 mars 2002.

02.138

Projet de loi Jean-Pierre Veya, du 3 septembre 2002, portant révision de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (motion populaire en matière communale)

Projet transmis à la commission législative le 3 septembre 2002.

02.139

Projet de loi Jean-Pierre Veya, du 3 septembre 2002, portant révision de la loi sur les droits politiques (motion populaire en matière communale)

Projet transmis à la commission législative le 3 septembre 2002.

02.156

Projet de loi Roland Debély, du 1^{er} octobre 2002, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (débat large)

Projet transmis à la commission législative le 2 octobre 2002.

02.157

Projet de loi Roland Debély, du 1^{er} octobre 2002, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (motion et postulat)

Projet transmis à la commission législative le 2 octobre 2002.

03.105

Projet de loi du groupe PopEcoSol, du 28 janvier 2003, portant révision de la loi sur les droits politiques (LDP) (initiative et référendum en matière communale)

Projet transmis à la commission législative le 29 janvier 2003.

03.107

Projet de loi du groupe PopEcoSol, du 28 janvier 2003, portant modification de la loi sur le statut de la fonction publique (LSt) (congé de maternité)

Projet transmis à la commission législative le 29 janvier 2003.

03.109

Projet de décret Raphaël Comte, du 24 juin 2003, relatif à l'utilisation des revenus provenant de la vente excédentaire de la Banque nationale suisse

Projet transmis à la commission législative le 25 juin 2003, puis renvoyé à la commission "Référendum sur le Paquet fiscal et Or de la BNS".

03.152

Projet de loi du groupe radical, du 30 septembre 2003, portant révision du code de procédure pénale neuchâtelois (Mesures de protection)

Projet transmis à la commission législative le 1^{er} octobre 2003.

03.162

Projet de loi du groupe socialiste, du 4 novembre 2003, portant révision de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA)

Projet transmis à la commission législative le 5 novembre 2003.

03.172

Projet de loi du groupe socialiste, du 2 décembre 2003, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (commissions permanentes)

Projet transmis à la commission législative le 3 décembre 2003.

03.174

Projet de loi Raphaël Comte, du 2 décembre 2003, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (consultations fédérales)

Projet transmis à la commission législative le 3 décembre 2003.

04.101

Projet de loi du groupe socialiste, du 27 janvier 2004, sur les contributions éducatives (LContrEduc)

Projet transmis à la commission fiscalité le 2 février 2004.

04.102

Projet de loi du groupe socialiste, du 27 janvier 2004, portant révision de la loi sur les contributions directes (LCdir) (rabais d'impôt)

Projet transmis à la commission fiscalité le 2 février 2004.

04.105

Projet de décret de la commission d'enquête parlementaire (CEP), du 27 janvier 2004, portant révision de la Constitution cantonale (Cst. NE) (institution d'un Conseil de la magistrature)

Projet transmis à la commission législative le 2 février 2004.

04.106

Projet de loi de la commission d'enquête parlementaire (CEP), du 27 janvier 2004, portant révision de la loi d'organisation judiciaire neuchâteloise (OJN), de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) et de la loi sur l'organisation du Conseil d'Etat et de l'administration cantonale (autonomie administrative et financière des autorités judiciaires)

Projet transmis à la commission législative le 2 février 2004.

04.107

Projet de loi de la commission d'enquête parlementaire (CEP), du 27 janvier 2004, portant révision du code de procédure pénale neuchâtelois (CPPN) (secret de fonction de la police judiciaire)

Projet transmis à la commission législative le 2 février 2004.

04.108

Projet de loi de la commission d'enquête parlementaire (CEP), du 27 janvier 2004, portant révision du code de procédure pénale neuchâtelois (CPPN) (institution d'un doyen des juges d'instruction)

Projet transmis à la commission législative le 2 février 2004.

04.109

Projet de loi de la commission d'enquête parlementaire (CEP), du 27 janvier 2004, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (commissions d'enquête parlementaire)

Projet transmis à la commission législative le 2 février 2004.

04.123

Projet de loi du groupe libéral-PPN, du 25 février 2004, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (commission permanente de questions de santé)

Projet transmis à la commission législative le 2 mars 2004.

04.131

Projet de loi Damien Cottier, du 30 mars 2004, portant modification de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) et de la loi sur les finances (commissions permanentes – commission des investissements)

Projet transmis à la commission législative le 3 mai 2004.

04.132

Projet de loi Damien Cottier, du 30 mars 2004, portant modification de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) et de la loi sur le statut de la fonction publique (LSt) (commission de gestion et des finances – transmission d'informations)

Projet transmis à la commission législative le 3 mai 2004.

04.135

Projet de loi des groupes libéral-PPN et radical, du 27 avril 2004, portant modification de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (frein aux dépenses: modalité de vote)

Projet transmis à la commission législative le 3 mai 2004, puis à la commission de gestion et des finances le 15 juin 2004.

04.136

Projet de loi des groupes libéral-PPN et radical, du 27 avril 2004, portant modification de la loi sur les finances (frein à l'endettement)

Projet transmis à la commission législative le 3 mai 2004, puis à la commission de gestion et des finances le 15 juin 2004.

04.141

Projet de loi Raphaël Comte, du 27 avril 2004, portant révision de la loi sur les finances (commission de gestion et des finances – budget)

Projet transmis à la commission législative le 3 mai 2004, puis à la commission de gestion et des finances le 15 juin 2004.

04.147

Projet de loi Thérèse Humair et Philippe Bauer, du 26 mai 2004, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (programme de législature)

Projet transmis à la commission législative le 2 juin 2004.

04.148

Projet de loi Damien Cottier et Raphaël Comte, du 29 juin 2004, portant révision de la loi sur les droits politiques (LDP) (initiative et vote populaires, mesures de publicité)

Projet transmis à la commission législative le 5 juillet 2004.

04.177

Projet de décret des groupes radical, libéral-PPN, socialiste et PopEcoSol, du 2 novembre 2004, relatif à la constitution d'une commission ad hoc du Grand Conseil chargée de proposer une révision de la péréquation financière intercommunale

Projet transmis à la commission péréquation financière le 3 novembre 2004.

k) Bulletin officiel des délibérations du Grand Conseil

Les 9 tomes regroupant les sessions de mai 2003 à avril 2004 ont été envoyés aux intéressés au fur et à mesure de leur édition. Ils sont à disposition sous forme papier et CD-ROM, ainsi que sur le site Internet de l'Etat de Neuchâtel.

3.1. Personnel

M^{me} Agnès Decnaeck, préposée à la législation, a quitté le service du Grand Conseil le 31 décembre. Elle a été remplacée par M^{me} Rosemarie Bubanec, entrée en fonction le 1^{er} janvier 2005.

3.2. Recueil de la législation neuchâteloise

Les suppléments 63, 64 et 65 et le répertoire 2004 (jour de référence 30 juin 2004) du Recueil systématique de la législation neuchâteloise (RSN) ont été envoyés aux abonnés et publiés sur le site Internet de l'Etat de Neuchâtel

4. SERVICE DE L'ECONOMAT ET DU MATERIEL SCOLAIRE

4.1. Personnel

Le service n'a pas subi de mutation durant l'année. Cependant, il a eu recours à divers employés mis à disposition dans le cadre des programmes d'occupation pour assumer l'ensemble des tâches qui lui sont dévolues. De plus, il a été fait appel à un employé temporaire pour palier l'absence prolongée de l'huissier chargé du service du courrier interne.

4.2. Logistique

Le service de l'économat et du matériel scolaire a effectué l'achat et la distribution du matériel de bureau et de consommation courante de l'ensemble de l'administration cantonale et de l'Université. Il a également approvisionné les écoles enfantines, primaires et du secondaire 1 en matériel et manuels d'enseignement. Outre ces diverses distributions, il s'est occupé de la logistique des votations ainsi que des élections communales 2004.

4.3. Gestion des achats

L'évolution des services et du personnel s'est stabilisée en 2004. Aussi, l'ensemble des dépenses relatives aux fournitures de consommation courante du matériel de bureau, des imprimés ainsi que des achats de machines et de leur entretien ont été maîtrisées.

4.4. Gestion des impressions

L'ensemble du parc de machines d'impression permet de maîtriser et de réaliser avec satisfaction les demandes spécifiques des différents services de l'administration et ceci dans les délais imposés. Cette année, 2.751.480 tirages ont été effectués et ceci dans différents formats.

Le nombre de documents pour l'administration cantonale et des écoles sur photocopieuse s'élève à 4.511.101 pages. Les rapports à l'intention du Grand Conseil représentent 793.752 pages, soit les 18% de l'ensemble des copies.

4.5. Fournitures scolaires – Ecole enfantine

Le compte de l'école enfantine se présente de la façon suivante pour l'année 2004:

Livraisons de manuels à la charge de l'Etat et des communes	<u>24.880,40</u>
Selon les dispositions légales en vigueur, les dépenses entre l'Etat et les communes se répartissent comme suit: 20% Etat, 80% communes.	
Part à la charge de l'Etat: 20% de 24.880 fr. 40	4.976,05
Part à la charge des communes: 80% de 24.880 fr. 40	<u>19.904,35</u>
Total comme ci-dessus	24.880,40
Crédit budgétaire "Fournitures scolaires école enfantine"	<u>25.000,—</u>
Solde	<u>119,60</u>

4.6. Fournitures scolaires – Enseignement primaire

Pour l'année 2004, le compte de fournitures scolaires se présente de la façon suivante:

Livraisons de matériel scolaire aux communes	1.132.674,75
Dépenses diverses	<u>20.647,65</u>
Dépenses totales à la charge de l'Etat et des communes	<u>1.153.322,40</u>
Part de l'Etat: 20% de 1.153.322 fr. 40	230.664,50
Part des communes: 80% de 1.153.322 fr. 40	<u>922.657,90</u>
Total comme ci-dessus	<u>1.153.322,40</u>

Le montant inscrit au budget étant de 1,375 million de francs, il y a donc un solde disponible de 221.677 fr. 60.

Dans les comptes ci-dessus sont comprises les dépenses faites pour les livraisons de manuels et de matériel aux classes primaires de 1^{re} à 5^e année pour les classes des institutions suivantes:

Centres éducatifs Les Perce-Neige, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
 Centre éducatif Clos-Rousseau, Cressier
 Centre pédagogique, Dombresson
 Centre pédagogique, Malvilliers
 Fondation Les Billodes – Centre pédagogique, Le Locle
 Centre I.M.C., La Chaux-de-Fonds

Le tableau suivant donne un aperçu de l'évolution des dépenses générales (Etat et communes) et des dépenses moyennes par élève sur une période de dix ans, et plus particulièrement pour les cinq dernières années.

<i>Années</i>	<i>Dépenses générales Fr.</i>	<i>Nombre d'élèves</i>	<i>Dépense moyenne par élève Fr.</i>
1993	865.840,85	9.303	93,07
2000	1.254.824,95	10.667	117,64
2001	1.318.405,10	10.467	125,96
2002	1.344.522,10	10.441	128,77
2003	1.291.045,60	10.300	125,34
2004	1.153.322,40	10.169	113,42

Par rapport à l'exercice précédent, on enregistre une diminution des dépenses de 137.723 fr. 20 et une baisse de l'effectif des élèves (-131). La dépense moyenne par élève diminue de 11 fr. 92.

Le service de l'économat et du matériel scolaire a entrepris, durant l'année, des travaux de réimpression de divers manuels d'enseignement et documents scolaires encore en vigueur dont les stocks devenaient épuisés.

Comme ces dernières années, les classes de développement ont eu la possibilité de commander du matériel spécialement adapté à ce genre d'enseignement.

4.7. Fournitures scolaires – Enseignement secondaire

Pour l'année scolaire 2004/2005, les dépenses totales se sont élevées à 1.327.357 fr. 05 pour l'ensemble des manuels et du matériel délivrés dans les classes d'orientation ainsi que dans les classes de la section de Maturités, modernes et préprofessionnelles.

La répartition de ces dépenses s'établit comme suit:

Part de l'Etat: 20% de 1.327.357 fr. 05	265.471,40
Part des communes: 80% de 1.327.357 fr. 05	<u>1.061.885,65</u>
Dépense totale	<u>1.327.357,05</u>

Le montant inscrit au budget étant de 1,52 millions de francs, il y a un solde disponible de 192.642 fr. 95 qui représente 12,67% du crédit budgétaire accordé.

Le tableau ci-après permet de suivre l'évolution des dépenses totales et des dépenses moyennes par élève pour les cinq dernières années:

<i>Années</i>	<i>Dépenses totales (canton et communes) Fr.</i>	<i>Nombre d'élèves</i>	<i>Dépense moyenne par élève Fr.</i>
2000	1.207.612,15	7.648	157,90
2001	1.390.348,40	7.869	176,69
2002	1.351.131,20	8.068	167,47
2003	1.561.159,95	8.255	189,12
2004	1.327.357,05	8.422	157,61

Par rapport à l'exercice précédent, on enregistre un accroissement de l'effectif des élèves (+ 167) ainsi qu'une diminution des dépenses de 233.802 fr. 90, ce qui fait diminuer de 31 fr. 51 la moyenne par élève.

Notre service a également réédité plusieurs ouvrages et documents scolaires.

4.8. Matériel général d'enseignement

Ecole enfantine

Bonification budgétaire 2004	30.000.—
Subventions payées durant l'année	<u>19.520,35</u>
Solde	<u>10.479,65</u>

Les écoles enfantines de vingt et une communes ont bénéficié de subventions cantonales pour le matériel d'enseignement.

Enseignement primaire

Bonification budgétaire 2004	100.000.—
Subventions payées durant l'année	<u>93.671,30</u>
Solde	<u>6.328,70</u>

Les écoles primaires de vingt-sept communes ainsi que le Centre pédagogique de Malvilliers ont bénéficié de subventions cantonales pour le matériel général d'enseignement et mobilier scolaire. De plus, divers coffrets de lecture et boîtes de matériel didactique ont été subventionnés.

4.9. Droits d'auteurs "Pro Litteris" et "Suissimage"

Redevance relative aux droits d'auteurs "Pro Litteris" et "Suissimage" due par les communes, selon arrêté du Conseil d'Etat, du 20 décembre 2000.

Total des montants facturés pour:

- utilisation de base d'œuvres audiovisuelles "Suissimage"	35.531,05
- reproduction d'œuvres protégées (photocopies) "Pro Litteris"	<u>80.714,85</u>
	<u>116.245,90</u>

Selon les dispositions légales en vigueur, la répartition s'établit comme suit au prorata du nombre d'habitants par commune, selon recensement de la population au 31.12.2003:

Part de l'Etat: 20% de 116.245 fr. 90	23.249,20
Part des communes: 80% de 116.245 fr. 90	<u>92.996,70</u>
Total comme ci-dessus	<u>116.245,90</u>
Crédit budgétaire 2004	130.000.—
Solde	<u>13.754,10</u>

Neuchâtel, le 9 février 2005

Le chancelier d'Etat,

J.-M. REBER

TABLE DES MATIERES

1.	SECRETARIAT GENERAL	1
1.1.	Personnel.....	1
1.2.	Feuille officielle	1
1.3.	Légalisations.....	1
1.4.	Droits politiques	1
1.5.	Conférence des secrétaires généraux	5
1.6.	Centenaires	5
2.	COMMUNICATION	5
3.	SERVICE DU GRAND CONSEIL	6
3.1.	Personnel.....	17
3.2.	Recueil de la législation neuchâteloise	17
4.	SERVICE DE L'ECONOMAT ET DU MATERIEL SCOLAIRE	17
4.1.	Personnel.....	17
4.2.	Logistique	17
4.3.	Gestion des achats	17
4.4.	Gestion des impressions.....	17
4.5.	Fournitures scolaires – Ecole enfantine.....	18
4.6.	Fournitures scolaires – Enseignement primaire.....	18
4.7.	Fournitures scolaires – Enseignement secondaire	19
4.8.	Matériel général d'enseignement	20
4.9.	Droits d'auteurs "Pro Litteris" et "Suissimage"	20